

Grenoble, le 4 septembre 2014

**Amputation de la ligne Transisère 6020
La mise en application de cette mesure aberrante est reportée au 22 septembre**

Le Conseil général avait annoncé avant les vacances d'été sa décision d'amputer aux deux extrémités cette « ligne structurante », terme utilisé par la directrice des mobilités au Conseil général.

Avec cette décision, prise sans concertation avec les usagers et les élus locaux, le Conseil général a réussi l'exploit d'obtenir l'opposition de l'ensemble des communes desservies par cette ligne, de Grenoble à Crolles !

Cette décision prise dans la précipitation n'a pas été transmise à l'exploitant VFD dans les délais pour qu'il puisse la prendre en compte pour le 1^{er} septembre. Par contre, elle le sera le lundi 22 septembre.

La Direction des Mobilités du Conseil général démontre une fois de plus son amateurisme avec le report de cette mise en application, la diffusion d'informations contradictoires sur le site internet Transisère, et l'absence totale d'information aux arrêts pour les usagers.

L'ADTC rappelle son opposition à cette mesure qui dégrade fortement le service. L'ADTC maintient qu'il est indispensable que cette ligne structurante aille à la gare de Grenoble pour les mêmes raisons que la ligne Chrono C1 Grenoble - Meylan ainsi que les trois lignes Express Transisère.

L'ADTC demande une nouvelle fois au Conseil général d'annuler sa décision et de travailler à l'amélioration de l'exploitation de cette ligne qui a une qualité de service déplorable.

Après le rassemblement du 1^{er} septembre qui a réuni usagers et élus de toutes les communes de Grenoble à Crolles, l'ADTC appelle à un nouveau rassemblement contre l'amputation de la 6020 le lundi 22 septembre à 8h, à l'arrêt Hôtel de Ville de Grenoble.

